

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Toulouse, le 16 novembre 2017

Service régional de l'alimentation

Membres du Conseil régional
d'orientation de la politique sanitaire
animale et végétale
CROPSAV Occitanie

Affaire suivie par : Catherine Pavé et Valérie
Vogler
Téléphone : 04 67 10 19 50

Courriel : sral-gouvernance.draaf-
occitanie@agriculture.gouv.fr

Objet : Réunions des sections spécialisées du CROPSAV Occitanie le 06/12/2017

Références :

Arrêté préfectoral du 20 mars 2017 portant composition et fonctionnement du conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CROPSAV) de la région Occitanie, instance régionale de concertation et de pilotage de la politique sanitaire animale et végétale.

Pour plus d'information sur le CROPSAV : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/CROPSAV-instance-de-concertations>

Cette réunion se tiendra le :

**Mercredi 6 décembre 2017
de 9h30 à 16h30
au LEGTA Charlemagne
Lycée d'enseignement général et technologique agricole
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE**

L'ordre du jour prévu est le suivant :

De 9h30 à 12h30 – section spécialisée en santé des végétaux du CROPSAV :

- Point d'actualité gouvernance sanitaire régionale
- Projet d'arrêté préfectoral relatif au chancre coloré du platane
- Projet d'arrêté préfectoral relatif au charançon rouge du palmier
- Projet d'arrêté préfectoral relatif au feu bactérien
- Information sur *Xylella fastidiosa* : situation en Europe, surveillance régionale

Déjeuner-buffet au lycée agricole Charlemagne

De 14h00 à 16h30 – section spécialisée en santé animale du CROPSAV :

- Point d'actualité gouvernance sanitaire régionale
- Stratégie régionale de surveillance et de lutte contre la tuberculose bovine
- Informations sur pestiviroses :
 - La Border Disease dans les Pyrénées avec la participation de l'ANSES
 - Épisode d'augmentation de l'incidence en Border Disease sur les troupeaux ovins du bassin Roquefort.

Les documents de présentation des projets soumis à l'avis des membres du CROPSAV seront mis en ligne sur le site internet de la DRAAF, au plus tard le 24 novembre :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Reunion-du-CROPSAV-Occitanie-le-06>

Vous en serez informé par mail.

Vous avez la possibilité de soumettre vos demandes de complément d'information à l'adresse suivante : sral-gouvernance.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

Afin de faciliter l'organisation de cette réunion, je vous prie de bien vouloir **confirmer votre participation en complétant le formulaire d'inscription en ligne via le lien suivant, si possible avant le vendredi 24 novembre 2017 :**

<https://framaforms.org/formulaire-cropsav-occitanie-06122017-1510499380>

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Directeur régional de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt



Pascal AUGIER